



Passez votre **PETITE ANNONCE** Depuis chez vous



Envoyez vos textes et /ou photos par **Whatsapp** au 077 91 87 07 ou par mail : pa-lbv@sonapresse.com, et recevez un devis pour parution.

Règlements par **Airtel Money** et **Moov Money** en semaine de 8h à 16h, dimanche et les jours fériés de 12h à 15h.

Code commerce : **UNION**

DISTINCTION

Manière d'"honorer un soldat qui a véritablement voué sa vie au service de son pays", le chef d'état-major des Forces armées gabonaises (FAG), ancien de Saint-Cyr, le général de division Yves Ditengou, a été élevé lundi au grade de commandeur de la Légion d'honneur française.

Page 5

Une nouvelle fois héroïques et même magnifiques, Les Panthères du Gabon ont fait jeu égal (2-2) hier soir à Yaoundé avec les Lions de l'Atlas (Maroc).

Pages centrales

IL FRAPPE SA FEMME : UN MOIS DE PRISON FERME!

Il a voulu, après les avoir surpris en flagrant délit, leur faire payer, à sa manière, son infortune conjugale. Aymar Achille Mfoumbou, 39 ans, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Port-Gentil à 3 mois de prison dont 2 avec sursis. Peine assortie de 3 millions de francs de dommages et intérêts à verser à sa compagne et 200 mille francs à l'ONG Aurore.

Page 2



POUR MOI QUOI...

Dire au "mâle dominant" africain de ne plus "corriger" sa "femelle", c'est le priver de son "droit" ancestral sur son "épouse"...

C'est sûr que jusque-là, Aymar Achille ne comprend pas pourquoi la justice gabonaise l'a condamné au motif qu'il a "violé" sa concubine coupable... d'infidélité. Alors que la tradition chez nous lui donne, en de telles circonstances, carte blanche pour "laver" son honneur bafoué...

C'est oublier qu'on est au XXI^e siècle. Les temps ont changé, le Mouvement de libération de la femme ou MLF a réussi à rétablir nos mamans, filles, bureaux, bonamies, concubines, et autres dans leurs droits légitimes. Elles ne sont plus cette "chose" que nos arrière-grands-parents - même nos parents qui ont fait l'école des Blancs - ont soumise à leur volonté et en lui déniaient le droit de lever la tête devant un homme. Désormais, elle est l'égale de l'homme. À ce titre, comme le mâle, elle est maîtresse de son corps. N'est-ce pas Jésus avait demandé à ses fidèles que "celui qui n'a jamais commis une faute jette la première pierre à la femme infidèle"? Cela doit faire réfléchir Aymar Achille... N'avait-il pas d'autres solutions que d'user de violences? C'est vrai que c'est très dur de s'imaginer sa moitié dans les bras d'un autre, en plus de la surprendre dans une position pas "confortable", mais papa, la loi protège la femme et nul n'a le droit de se faire justice. Mal lui en a pris, et voilà le résultat...

Le jugement de Port-Gentil doit inspirer tous les hommes. À bon entendre, salut quoi.

...MAKAYA

Promo Moov Money
Internet x3
Souscris à 1500F, reçois 3Go

1Go
à **500F**

Jusqu'au 31 mars 2022



Moov Africa
Gabon Telecom

Moov Money

Tapez
*555#

Une offre réservée
aux abonnés
Moov Money